

# LES CONSEILS POUR UN PLACEMENT SÉCURISÉ EN CRYPTO MONNAIE

Category: [Cryptomonnaies](#)

Tag: [Enquête](#)



**Cette page nous a paru utile devant l'ampleur des arnaques aux crypto monnaies. Elle sera actualisée en fonction de notre travail de recherche.**

En préambule, notre association fait des recherches sur les arnaques aux diamants puis des crypto monnaies depuis juillet 2016. Devant l'ampleur des dégâts, nous avons mis en ligne des dizaines d'enquêtes sur ces sites. Vous trouverez ci-dessous notre liste noire des sites de cryptomonnaies :

[Monnaies virtuelles : La liste noire de l'ADC LORRAINE](#)

N'investissez pas un centime sur ces sites. Nous continuerons à l'actualiser.

## 1) Définition crypto monnaie

Nous avons procédé à une étude approfondie du fonctionnement des crypto monnaies. Ce produit qui est apparu en 2009 est maintenant solidement implanté dans le paysage. Mais peu de personnes savent réellement comment cela fonctionne. Le lien ci-dessous va vous donner un aperçu complet de la situation :

[Placement dans les monnaies virtuelles - prudence](#)

## 2) Les conseils

\* Le rendement :

Les crypto monnaies sont des produits hors de tout contrôle - Le rendement peut atteindre des % sans aucun lien avec une quelconque réalité ainsi que les pertes... Pour les produits plus classiques, un rendement au delà de 3% maximum demande la plus grande prudence.

- Il ne fait jamais dépasser les 5% de son épargne disponible. C'est un produit atypique et il est tout à fait possible de tout perdre.
- Il faut utiliser Google pour identifier d'autres intervenants qui proposent le même produit.

Ouvrir la page accueil des sites retenus et vérifier le contenu de celle-ci.

- On doit trouver :

a) Le nom et l'adresse de la société, un n° de téléphone et les conditions générales de vente. On tape aussi l'adresse indiquée dans Google. On doit trouver une vraie adresse. Si vous avez une société de domiciliation ou rien du tout, on ne va pas plus loin.

b) On vérifie le whois du site. On tape dans Google whois et le nom du site On aura accès à plusieurs sites qui vont donner des infos précieuses. On aura :

- La date de création
- Le nom et l'adresse du registrar ( propriétaire )

Nous vous conseillons un site simple d'utilisation : [DomainBigData](#)

Si un de ces 4 éléments manque ou si le whois ne permet pas d'identifier le registrar, on ne va pas plus loin. Si tout est correct, on tape le nom du site avec en plus "avis" pour voir ce qui se dit sur le site. Il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec l'internaute qui a mis un avis négatif si on veut plus de précisions.

\* Le premier contact avec le site :

La prudence est de mise. N'investissez JAMAIS une grosse somme. On doit tester le site avec quelques centaines d'€. Refusez tout paiement sur un compte bancaire étranger. Il y a suffisamment de banques en France... Cela va aussi éliminer un très grand nombre de sites qui arnaquent actuellement les consommateurs. Méfiance aussi si votre interlocuteur est pressé de vous voir placer de grosses sommes ou vous harcèle trop souvent. Ne donnez JAMAIS le détail de votre patrimoine ni son montant... Demandez les statuts de la société et vérifiez la réalité des informations. On a parfois des surprises !

\* Les opérations financières :

C'est internet. Vous ne savez donc jamais réellement qui vous contacte sauf si vous avez pu recouper les acteurs de la société. Faites des achats et des ventes de petits montants à minima 4 à 5 fois. Si vous avez affaire à des escrocs, cela va les énerver...

\* Autorité des Marchés Financiers (AMF)

- On doit consulter les listes noires de l'AMF. Deux sont très actives :

- La liste noire des produits atypiques

- La liste noire des crypto monnaies

Vous trouverez dans le lien les 4 listes : [Protéger son épargne Listes noires](#)

- L'AMF donne de nombreux conseils que vous allez retrouver ci-dessous :

- [Comment détecter et éviter les arnaques ?](#)
- [Arnaques aux placements financiers : ne vous laissez pas manipuler ! - Infographie](#)

La quasi totalité des sites de crypto monnaies créés à partir de juillet 2017 sont frauduleux... Si on veut jouer avec ce placement hautement risqué il faut choisir parmi des sites créés avant 2017. Cas particulier : Les ICO (initial coin offering). Il s'agit d'investir dans des startup avec des crypto monnaies. C'est un secteur en pleine explosion qui demande encore plus de précautions ! Nous préparons un dossier spécial sur le sujet à partir de deux ICO. Comme vous pouvez le constater, il n'est pas trop difficile de vérifier le sérieux d'un site proposant des placements.

Si vous avez été victime d'une site, nous pouvons vous aider. Vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adc54.fr](mailto:placement@adc54.fr) Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien des informations sur notre travail : [Monnaies virtuelles : La liste noire de L'ADC LORRAINE](#)

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien : [La revue ANTIPAC n° 142](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé : [adhésion ou ré adhésion par ADC LORRAINE](#)

